

***Il ne faut pas jouer au malin avec l'école... Encore!***  
**Mot d'ouverture de l'Ombudsman**  
***André Marin***

Le rapport que je fais paraître aujourd'hui ne pourrait pas arriver à un moment plus opportun, car c'est une histoire d'horreur sur le retour à l'école. C'est une époque stressante de l'année pour beaucoup de gens, même s'ils ne sont plus étudiants ou parents d'enfants d'âge scolaire. Chez beaucoup de gens, cette anxiété déclenche ce même cauchemar : vous êtes rentré en classe et vous devez passer un examen pour lequel vous n'êtes pas du tout préparé.

C'est exactement ce qui est arrivé aux étudiants dans l'affaire qui fait l'objet de mon rapport d'aujourd'hui. Mais pour eux, le cauchemar a été bien réel.

Les étudiants inscrits au programme de gestion de l'information sur la santé au Cambrian College, à Sudbury, croyaient qu'ils faisaient des études en vue d'emplois très en demande, et bien rémunérés, dans le secteur de la santé et particulièrement en milieu hospitalier, où ils travailleraient avec des systèmes complexes de codage des dossiers. Ils rêvaient de pouvoir travailler n'importe où au Canada, dans les meilleurs établissements médicaux.

Pendant deux longues années, ils ont étudié dans ce but. Beaucoup ont dépensé des dizaines de milliers de dollars en droits de scolarité, en manuels scolaires et en frais de subsistance, pour finalement découvrir que non seulement ils n'étaient pas du tout préparés à l'examen qui devait leur permettre d'entrer dans la profession – mais qu'ils n'avaient même pas le droit de s'y présenter.

En effet, le programme de gestion de l'information sur la santé du Cambrian College n'avait jamais été reconnu par l'Association canadienne interprofessionnelle des dossiers de santé, ou ACIDS – organisme national qui contrôle l'entrée dans la profession. Le Cambrian College le savait, mais il n'en a jamais informé ses étudiants. Par contre, il leur a répété qu'il « travaillait » à la question de la reconnaissance par l'ACIDS et il leur a dit de « ne pas s'en faire ». Pourtant, ce n'est que 18 mois après le début des cours que le Cambrian College a fait sa demande de reconnaissance auprès de l'ACIDS – et son programme était alors bien loin de répondre aux normes de l'ACIDS.

Quand les malheureux diplômés ont appris qu'ils ne pouvaient même pas se présenter à l'examen de l'ACIDS, Cambrian leur a offert de les aider – en les renvoyant une fois de plus à l'école. S'ils consacraient une autre année aux études – année durant laquelle ils avaient espéré bien gagner leur vie en tant que professionnels en gestion de l'information

sur la santé – et s'ils payaient 1 700 \$ de plus en droits de scolarité, ils pourraient suivre un cours de préparation à cet examen, et Cambrian les rembourserait en cas de succès à cet examen.

Mais pour certains étudiants, un autre cauchemar a commencé alors – ils se sont inscrits au cours, et ont vite découvert qu'il était bien trop difficile. Leurs deux années à Cambrian ne les avaient même pas préparés pour ce cours qui était censé les préparer à se présenter à l'examen!

J'ai lancé mon enquête dans cette affaire après avoir reçu des plaintes de plus de la moitié des diplômés des deux premières années de ce programme. Mes conclusions ont été claires – le Cambrian College les a traités de manière injuste et s'est montré endurci face à leur détresse. Il a aussi montré de l'arrogance et du mépris pour mon enquête – en essayant de jouer au plus malin, attitude que j'ai résumée dans le titre *Il ne faut pas jouer au malin avec l'école*.

Vous vous souvenez peut-être de ce titre donné à mon dernier rapport – et ce n'est pas une coïncidence. Le mois dernier, j'ai présenté un rapport sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités montrant comment le Ministère ne protégeait pas les étudiants contre des collèges privés d'enseignement professionnel sans scrupules qui ont eux aussi ce type d'attitude. J'ai demandé au Ministère d'utiliser ses pouvoirs et de sévir fermement envers ces établissements, pour que les étudiants en Ontario sachent avec confiance qu'ils reçoivent l'éducation pour laquelle ils ont payé.

D'après le titre du rapport d'aujourd'hui – *Il ne faut pas jouer au malin avec l'école... Encore!* – on pourrait croire qu'il s'agit d'une suite. Mais cette affaire est encore plus grave que la première, car elle met en jeu des collèges financés par les deniers publics. À lui seul, le Cambrian College reçoit environ 50 millions \$ chaque année. Ce ne sont pas simplement les étudiants qui croient avec confiance que ces fonds sont consacrés à une éducation de qualité les préparant à des emplois lucratifs – ce sont tous les contribuables. La question est d'intérêt pour nous tous.

Malheureusement, le Ministère voit les choses autrement. Il distribue de l'argent aux collèges, mais abdique la responsabilité de s'assurer qu'ils enseignent les programmes promis par eux. Le Ministère dit qu'il agit ainsi par respect pour l'autonomie des collèges. Mais ce n'est pas rendre service aux collèges, ni à leurs communautés, que d'autoriser des programmes qui sont une lourde perte de temps et d'argent pour les gens et qui ne les qualifient aucunement pour les emplois visés.

Le Ministère m'a assuré qu'il se préoccupe de la responsabilisation, mais j'ai trouvé sa réponse faible et décevante. Je crains fort que, s'il ne surveille pas plus strictement les programmes collégiaux financés par lui, nous verrons beaucoup d'autres cas de ce genre.

Nous verrons d'autres étudiants comme ces jeunes gens que nous avons interviewés – dont beaucoup aspiraient à une vie meilleure pour eux et pour leurs jeunes enfants – et qui ont donné deux années de leur vie aux études pour finalement se retrouver dans des emplois sans avenir, au lieu d'accéder au poste de leurs rêves.

Ces étudiants devraient pouvoir se tourner vers le gouvernement quand des établissements financés par les deniers publics les laissent dans le désarroi. Le Ministère ne leur est pas venu en aide dans ce cas et j'espère qu'il a appris une bonne leçon.